nationale ensuite. Il proteste énergiquement contre pareils agissements et dit que si ces amis avaient fait leur devoir en votant la loi des huit heures, ils auraient rendu un grand service à la cause internationale des mineurs. Ce discours est fortement applaudi par les Allemands, Autrichiens, Français et Belges et une bonne partie des Anglais.

HOLL (Allemand) appuie la résolution. Il est heureux de voir la question posée, car les patrons en Saxe, comme partout ailleurs, cherchent à s'emparer de l'autorité politique, quoiqu'ils aient déjà l'autorité de l'or et n'hésitent pas à supprimer le gagne-pain aux ouvriers qui leur disputent ce pouvoir politique en agissant par tous les moyens contre des adversaires des revendications ouvrières.

INTERVENTION DE CALLEWAERT ET D'EVRARD

CALLEWAERT appuie la résolution et dit qu'en Belgique, depuis que les ouvriers votent, cela est fait. Avant la R. P., dans les districts ouvriers : toute la représentation était emportée par les ouvriers. Actuellement encore, dans ces districts, la majorité des députés sont des ouvriers.

EVRARD dit la même chose pour la France, et ajoute que leurs efforts aux dernières élections ont renforcé les partisans des réformes ouvrières.

DISCOURS DU DELEGUE AUTRICHIEN

CHOPPAL (Autrichien) appuie la résolution et dit qu'il faut surtout que les mineurs se défient de tous ceux qui se réclament des réformes ouvrières, tels les chrétiens-socialistes. Il fait allusion à la trahison de ceux-ci lors du vote de la loi autrichienne sur les neuf heures. S'ils avaient voté la loi de huit heures, celle-ci passait. Il est aussi d'avis que jusqu'ici, il n'y a que les socialistes-démocrates qui ont soutenu énergiquement les ouvriers sans distinction de métier ni de race. Il dit aussi son ahurissement de voir des députés ouvriers élus par des ouvriers pour défendre leur sort malheureux, voter contre une résolution des huit heures.

Il espère que les amis anglais mettront bon ordre à tout cela, car pour avoir de pareils députés, mieux vaudrait ne pas en avoir ; au moins ainsi les ouvriers n'auraient aucune déception.

Les Anglais demandent qu'on passe au vote. La question est votée à la presqu'unanimité, une partie des Anglais s'abstenant.

On aborde le numéro 13.

ORGANISATION DU COMITE INTERNATIONAL

HAVAY (Anglais) a la parole pour exposer la résolution arrêtée par le Comité d'affaires, qui s'est réuni hier après le Congrès. Il expose que les Anglais étaient dans l'impossibilité matérielle de soutenir la résolution inscrite.

Il donne lecture de la résolution y substituée par le Comité d'affaires.

Le Congrès international des mineurs, reconnaissant l'importance de la résolution inscrite sur le numéro 13 du programme, est d'avis que le mieux serait d'ajourner la question jusqu'au prochain Congrès international, prie le Comité, une fois élu, de soumettre aux différentes organisations nationales, en vue de leur approbation ou autres décisions lors du prochain Congrès, la question dans ses détails, en ce qui concerne la meilleure méthode de réaliser le projet en concordance avec les lois de chaque Etat et y compris un devis estimatif des dépenses.

Il fait ensuite remarquer combien sont grandes les difficultés rencontrées surtout par les amis Allemands et Autrichiens. Le Comité a donc estimé que pareille question serait dangereuse à traiter en séance publique : il faut la traiter entre amis et prendre l'avis des hommes de lois de chacun des pays entre nos amis pour être certain que la chose soit stable et viable. Il fait ensuite un budget estimatif de l'institution ; par exemple 25.000 francs par an car il lui faudra un bureau bien outillé. Ensuite, les Anglais disent qu'il faut, avant d'instituer ce secrétariat permanent international, que tous les groupes de mineurs représentés ici aient été consultés de façon qu'aucune récrimination ne se produise dans aucun pays.

PICKARD fait observer que le vote de la résolution pourrait être contraire à la charte de la Fédération.

HAVAY lui fait remarquer qu'il n'en est rien et qu'en supposant qu'il en serait ainsi, on doit voter la résolution qui a été régulièrement portée à l'ordre du jour par le Comité international.

LE DELEGUE ALLEMAND au Comité d'affaires déclare qu'il est d'accord avec ce qu'a dit Havay ; il ajoute qu'il faudrait que le devis soit fait et envoyé à tous les groupes de mineurs de façon à l'avoir pour fin janvier au plus tard pour que le Comité ait les réponses en temps. Il ajoute que pour eux, en Saxe, il leur sera impossible de pouvoir encore assister aux Congrès internationaux, si rien de pratique n'est fait pour le prochain Congrès sur cette question. Il adjure donc le Comité international d'être le plus vigilant possible.

BRENEZ, membre du Comité d'affaires, dit que Belges et Français se sont ralliés au texte de la résolution, mais à certaines conditions, car jusqu'ici les ajournements de ce genre antérieurement étaient souvent la mise au panier. Il réclame des engagements sur cette importante question ; il faut que le Comité international se réunisse au moins deux fois avant janvier, car la Fédération doit exister autrement que sur le papier. Il fut aussi entendu que pour ajournement le prochain Congrès aura lieu à Bruxelles ; ce n'est qu'à ces conditions qu'ils ont consenti à ne pas discuter le numéro 13 et à soutenir la résolution anglaise.

EVRARD ajoute qu'il se rallie aux paroles de Brenez : il insiste pour que le Comité international fasse diligence, afin que les travaux soient à la hauteur que mérite une organisation comme la nôtre.

LE DELEGUE ALLEMAND au Comité d'affaires complète ce qu'il a dit en déclarant que le Comité international n'a pas toujours été convoqué à temps. Il demande qu'à l'avenir il n'en soit plus ainsi.

PICKARD répond que chaque fois qu'on l'a demandé il a convoqué, et toujours un délégué par nation.

La résolution du Comité d'affaires est votée à l'unanimité moins une voix anglaise.

Le prochain Congrès, lieu de réunion : les Autrichiens et les Allemands proposent Bruxelles : admis à l'unanimité.

Les mêmes pays demandent aussi que les réunions du Comité international aient toujours lieu à Bruxelles.

PICKARD fait observer que c'est le Comité international qui doit changer le lieu de réunion s'il le croit bon et pas le Congrès.

HUE OTTE (Allemand) dit qu'il ne veut pas déroger aux règles statutaires internationales, mais demande que le Comité se réunisse de suite après le Congrès pour fixer le lieu de la prochaine réunion.

PICKARD dit qu'il est d'accord et que si le Comité estime changer il le fera. Il croit que Londres est toujours le lieu le plus propice où on jouit de toutes les libertés.

Pickard, à l'unanimité et par acclamations, est réélu secrétaire international.

PICKARD dit qu'à l'avenir, on doit lui adresser toutes les correspondances ou toutes les questions, et que les délégués au Comité international tachent d'être régulièrement à leur poste quand on convoquera. Abraham est réélu trésorier. Comité international, Allemagne : Sacksé et Hué, et Schroeder, suppléant ; Angleterre Pickard, Achton et Abraham, suppléant ; Autriche : Ebert Zwangier et Reise, suppléant.

Belgique : Callewaert, Cavrot et Maroille, suppléant.

France : Cotte, Lamendin et Bexant, suppléant.

On ajoute un cinquième membre anglais de la minorité de la Fédération britannique, qui est Wilson.

A l'unanimité, le Comité est approuvé.

SACKSE (Allemand) dit qu'il avait décidé de ne plus assister au Congrès que tous les deux ans, mais en présence de la besogne à accomplir, les Allemands seront l'année prochaine à Bruxelles le plus nombreux possible, mais encore espère-t-il que le Comité international activera la besogne pour le secrétariat international permanent.

CALLEWAERT remercie, pour le dévouement qu'ils montrent à la Fédération internationale, les citoyens Pickcard, Abraham et en somme tous leurs amis, à la bonne et sainte cause des malheureux mineurs que tous nous représentons ici.

Cette allocution est fortement applaudie.

SACKSE (Allemand) se joint aux remerciements, adresse les mêmes remerciements aux traducteurs, ainsi qu'à la Bourse du travail de Dusseldorf. Il proteste contre les procédés de la *Gazette de Cologne* qui dit que les délégués belges et français en seraient venus aux mains avec les Allemands dans la séance de mardi. Il regrette l'absence des Américains, dont il espère la présence au prochain Congrès et il affirme que chez eux, malgré les instigations des patrons aux syndicats chrétiens contre ceux à tendance socialiste, les ouvriers comprendront enfin que leurs intérêts sont identiques, qu'ils soient chrétiens, protestants ou juifs. Ce discours, débité avec une grande chaleur, est applaudi vigoureusement.

EBERT (Autrichien) remercie tous les délégués assistant au Congrès pour le bon travail effectué.

Tous ces remerciements sont votés à l'unanimité.

PICKARD remercie en deux mots.

Le Congrès est levé à un heure et quart ; les Allemands chantent un chant socialiste en l'honneur des mineurs de l'Internationale.

REUNION A LILLE DU PROCHAIN CONGRES INTERNATIONAL

Le Comité se réunit de suite et décide que la prochaine réunion du Comité international aura lieu à Lille les 17 et 18 septembre, hôtel Saint-Jean, la réunion ne pouvant avoir lieu à Bruxelles, notre gouvernement ne tolérant pas la présence de Lamendin sur son territoire parce que c'est un représentant des ouvriers. Si c'était un capitaliste, on le laisserait venir !

Alfred LOMBARD,
de la Fédération de Charleroi.

Victoire ouvrière

Nos camarades de Charleroi ont fait vaillamment leur devoir socialiste dimanche. Ils ont envoyé au Parlement Belge un député mineur, le camarade Ferdinand Cavrot. Nous considérons toutes les victoires des houilleurs comme des succès internationaux dont doivent se réjouir les travailleurs du sous-sol du monde entier. Ne devons nous pas retrouver Cavrot, grandi par ce nouveau triomphe, dans tous nos Congrès internationaux ?

Ouvrier mineur aux carbonnages de Mariemont et ancien membre de l'Internationale, Cavrot a mis une infatigable activité au service de la propagande socialiste, en fondant, depuis 1871, une foule de sociétés ouvrières.

Il a ensuite en qualité de délégué, participé à la plupart des Congrès internationaux des mineurs, et les camarades qui nous lisent se souviennent qu'il s'est fait excuser au Congrès actuel de Dusseldorf auquel il n'a pu assister, retenu à Charleroi par les nécessités de la bataille électorale.

Cavrot est un des fondateurs des Fédérations nationale belge et internationale de 1889 et 1890 ; il fait toujours partie du bureau de ces organisations de résistance ouvrière.

Membre du Conseil de Prud'hommes de la Louvière depuis sa fondation, il est aussi vice-président du Conseil supérieur du travail.

A la Chambre le citoyen Cavrot a défendu avec énergie les intérêts des travailleurs et en particulier de ses compagnons de la mine.

Il a montré dans les discussions de profondes et sérieuses connaissances de l'organisation du travail dans les charbonnages et a réclamé maintes réformes qui seraient de nature à améliorer la situation des ouvriers mineurs.

Elu député de Charleroi en 1894, il fut choisi comme candidat national par le Parti ouvrier et élu comme tel par le corps électoral Bruxellois, quand fut insfauré le régime de la R. P qui diminuait le nombre de mandataires pouvant représenter à la Chambre le Parti socialiste de l'arrondissement de Charleroi.

Mais l'accroissement de la population ayant fait attribuer à cette circonscription électorale un siège supplémentaire, celui-ci a été attribué au camarade Cavrot qui a cédé sa place dans la députation bruxelloise à un candidat flamand.

Le citoyen Cavrot redevient donc député de Charleroi et tous les compagnons s'en réjouissent.

EN AMERIQUE

M. Jules Siegfried a fait au *Musée Social* une conférence fort intéressante sur « La situation économique et sociale des Etats-Unis ». Nous aurons certainement plus d'un emprunt à lui faire : je copie aujourd'hui quelques lignes très suggestives, j'en tirerai les déductions dans une note prochaine.

« Boston et Baltimore qui comptent chacun plus de 500.000 habitants, ont un grand mouvement commercial et industriel. C'est de ce dernier port que s'expédieront les charbons de la Pensylvanie, si la cherté des prix continue en Europe. Ils ne reviennent franco à bord qu'à 11 francs la tonne et peuvent être embarqués avec rapidité au moyen d'un grand appontement de 400 mètres de long et 20 mètres de haut, construit par la Compagnie de chemin de fer de « Baltimore et Ohio » le long duquel viennent s'amarrer les plus gros navires.

Les trains arrivent sur cet appontement, et les wagons, après avoir été pesés en marche, par un système ingénieux, se déversent automatiquement dans des entonnoirs d'où le charbon, par des tuyaux nombreux, est dirigé dans les cales des navires. Dans ces conditions les navires sont chargés en quelques heures au prix infime de 5 à 10 centimes par tonne ! »

J'espère pouvoir démontrer l'urgence pour nos puissantes compagnies d'élever une chapelle, non... une cathédrale, à Ste-Routine. M. Guillain, l'âpre défenseur des Compagnies, l'ennemi acharné des mineurs, obtiendra peut être des « commissions » qu'elles inscrivent dans leur rapport, pour cet objet, une demande de subvention nationale. Il a donné lui-même, au cours de sa carrière tant de « déboires » à son administration, que tout désigné pour combattre les revendications des mineurs à la Chambre, il est également l'homme prédestiné au Cardinalat, dans cette Eglise de Routine.

Notre Tombola Gratuite

GAGNANT DU 28 MAI : N° 428.086

Un pot de beurre de cinq kilos des Laiteries du Nord

PARTICIPERONT AU TIRAGE DU LOT de 1.000 francs, les Nos :

161.076	421539
200.228	434.321
307.874	455.153
369.624	589.295
372.402	500.671

N. B. — Les porteurs de ces numéros doivent se faire inscrire avant le 10 Juin 1902.

Au lieu de ces mixtures étranges

qui tous les jours, sont livrées à la consommation, avec les réclames les plus tapageuses, sous le titre fantaisiste d'APERITIF, ne consommez que l'excellent VIN de

BANYULS-TRILLES Quinquina

et vous ne tarderez pas à en ressentir les bienfaits surprenants.

Dans tous les Cafés et les bons Estaminets

Exiger l'étiquette sur la bouteille

Le "Journal Officiel"

MEDAILLES DU TRAVAIL

Le ministre du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes a accordé des médailles d'honneur aux ouvriers ou employés dont les noms suivent :

Aisne. — M André (Jules-Fidèle-Victor), chef de gare à la compagnie du chemin de fer de Saint-Quentin à Guise, à Mézières-sur-Oise.

M. Drancourt (André) directeur dans la maison David à Saint-Quentin.

M. Guillaume (Arthur-Ferdinand), facteur à la compagnie du Nord, à Essigny-le-Petit.

M. Suin (Gustave), aiguilleur à la compagnie du Nord à Vauxbuin.

Nord. — M. Avouts (Henri), imprimeur dans la maison Weil-Mallez à Marly-lez-Valenciennes.

M. Bilcke (Benoît-Désiré), scieur de long dans la maison Maclot et Cie à Cappel.

M. Blanchard (Charles-Gustave), zingueur dans la maison Potdevin à Douai.

M. Bouthé (Charles-André-Albert), ouvrier dans la maison Sofys à Bergues.

M. Caffiaux (Charles-Joseph), tisseur dans la maison Seydoux au Cateau.

M. Colpin (Louis-François), contremaître dans la maison Roussel à Roubaix.

M. Defossez (Augustin), fileur dans la maison Seydoux au Cateau.

M. Delcourte (Emile), tisseur dans la maison Seydoux au Cateau.

M. Drecq (François), fileur dans la maison Seydoux au Cateau.

M. Dubois (Jules-César), chef d'équipe à la compagnie du Nord à Cambrai.

M. Dupeyras (Gustave-François-Louis), malteur dans la maison Beirnaert à Bergues.

M. Dupont (Frédéric-Jean), épurateur dans la maison Vanhoutte à Dunkerque.

M. Fontaine (Alexandre-Auguste), emballeur dans la maison Villeret à Lille.

M. Frère (Eugène-Désiré), garçon de magasin dans la maison Maquet à Lille.

M. Gabet (Jean-Baptiste), fileur dans la maison Seydoux au Cateau.

M. Gaveriaux (Henri), fileur dans la maison Seydoux au Cateau.

M. Hélynck (Julien-Désiré), ajusteur dans la maison Rio à Roubaix.

M. Hotal (Emile), tisseur dans la maison Seydoux au Cateau.

M. Jamain (Victor), mouleur aux hauts fourneaux de Maubeuge, à Maubeuge.

M. Lantier (Charles), contremaître dans la maison Hubert à Marchiennes.

M. Lecas (Amédée), peintre-décorateur dans la maison Delahaye à Douai.

M. Lefebvre (Hubert-Joseph), homme de peine dans la maison Raverdy à Attiches.

M. Legry (Prosper-Adolphe), sous-chef à la compagnie du Nord à Somain.

M. Leprêtre (André-Joseph), contremaître dans la maison Ménard à Bévillers.

M. Lesaffre (Auguste-Joseph), magasinier dans la maison Jeanson à Houplines.

M. Libre (Jules), porion aux mines d'Anzin à Saint-Waast.

M. Mathieu (Edouard-Amand-Corneille), malteur dans la maison Beirnaert à Bergues.

M. Masclet (Augustin), ouvrier à la compagnie des mines de l'Escarpelle à Roost-Warendin.

M. Myke (Charles-Emile), épurateur dans la maison Vanhoutte à Dunkerque.

M. Ollivier (Jules-Charles), maçon à la société anonyme des produits chimiques du Nord, à Lille.

M. Pipelart (Henri-Joseph), peigneur de lin dans la maison Guillemaud à Seclin.

M. Quesnoy (Pierre-François), mineur aux mines de Vicoigne à Raismes.

M. Ledrue (Henri), contremaître dans la maison Seydoux et Cie au Cateau.

M. Vandorme (Jules-Albert-François), ouvrier dans la maison Kesteman à Bergues.

M. Vienna (Charles-Louis-Désiré), contremaître à la compagnie du gaz à Lille.

M. Villet (Henri), mineur aux mines de Vicoigne à Raismes.

M. Wanecque (Jean-Baptiste), garçon de magasin dans la maison Seydoux et Cie au Cateau.

M. William (Charles-Joseph), apprêteur dans la maison Carlier à Valenciennes.

Pas-de-Calais. — M. Boulet (Alcide-Joseph), ouvrier à la compagnie de Ferfay à Bours.

M. Bourmé (Henri), ouvrier à la compagnie de Ferfay à Saint-Pierre-lez-Auche.

M. Cerf (Théophile), ouvrier à la compagnie des mines de Courrières à Noyelles-sur-Lens.

M. Desgrugilliers (Philippe-Albert-Joseph), mécanicien à la société des mines de Marles à Auchel.

M. Dubuisson (Jules-François-Joseph), charpentier aux mines de Marles à Allouagne.

M. Fardel (Albéric-Louis-Joseph), chef de chantier à la société des mines de Marles à Auchel.

M. Filbien (Charles-Joseph), wagonneur aux mines de Marles à Allouagne.

M. Garénaux (Florimond-Auguste-Joseph), chef ajusteur à la société des mines de Marles à Auchel.

M. Garéneaux (Achille-Alfred-François), dessinateur aux mines de Marles, à Marles.

M. Hurbin (Joseph), mineur aux mines de Lens, à Lens.

M. Jésupret (Emile), contrôleur à la compagnie du Nord, à Boulogne-sur-Mer.

M. Lesage (Gustave-Joseph), ouvrier à la compagnie de Ferfay à Saint-Pierre-lez-Auchel.

M. Loyez (Joseph-Louis-Casimir), manœuvre à la compagnie de Ferfay à Lillers.

CHEMIN DE FER DU NORD

LE NOUVEAU SERVICE DES TRAINS

Voici les principales modifications apportées par la Compagnie du Nord au service des trains à partir du 1er juin :

Le train express 342 partira de Lille à 1 h. 40 soir pour être à Paris à 5 h. 23. Un nouvel express, 1re, 2e et 3e classes, partira de Paris à 7 h. 20 matin pour être à Douai à 11 h. 22, où il sera en correspondance avec le train 341 vers Lille. Le train rapide 309 aura sa marche accélérée entre Paris et Lille. Il partira de Paris à l'heure actuelle pour arriver à Lille à 11 h. 35 matin au lieu de 11 h. 47. Le train 313 sera retardé de 20 minutes au départ de Paris, il arrivera à Lille à 8 h. 30 soir au lieu de 8 h. 12. Le train 308, transformé en express entre Lille et Amiens, ne desservira que Libercourt, Douai, Arras. Départ de Lille, 6 h. 30 matin. Le train 321, transformé en express, 1re, 2e et 3e classes, partira d'Amiens au lieu de Longueau. Il ne s'arrêtera plus à Corbie, Albert, Achiet, et ne desservira que Libercourt entre Douai et Lille. Le train 317 aura sa marche accélérée entre Paris et Lille. Il quittera Paris à 8 h. soir, heure actuelle, et arrivera à Lille à 10 h. 45 soir, au lieu de 11 h. 07 et sera à Tourcoing à 11 h. 13 au lieu de 11 h. 42. Le train 303 partant de Paris à 5 h. 45 matin arrivera à Lille à 1 h. 49 soir. Ce train quittera Amiens à 10 h. 06 matin. Le train 300 partant de Lille à 9 h. 02 soir desservira Ronchin. Il en sera de même pour le train 2307 qui arrivera à Douai à 2 h. 52 soir. Le train 358 partant actuellement d'Albert à 8 h. 53 matin vers Amiens aura son point de départ reporté à Douai, d'où il partira à 6 h. 35 matin et desservira les stations où ne s'arrêtera plus le 308 devenu express. Le train 3031 sera retardé de 33 minutes au départ d'Arras, d'où il partira à 10 h. 08 du soir pour arriver à Douai à 11 h. Le train 2901 partant de Lille à minuit 36 s'arrêtera à Libercourt tous les jours sans exception (1 h. 11 matin). Le train 2306 des mercredis de Douai 1 h. 30 soir à Libercourt est supprimé, ainsi que le train 2305 de Libercourt (midi 17) à Douai. Le train 318 partira de Lille à 5 h. 53 soir, il s'arrêtera à 6 h. 20 à Pont-de-la-Deûle où il sera en correspondance avec le train 2757 allant vers Orchies. Le train 344 sera retardé au départ de Douai, qu'il quittera à 5 h. 25 soir afin de relever la correspondance du train 2830 arrivant de Lille à 5 h. 13 soir et celle du 2910 venant de Somain à 5 h. 13 soir.

Courrier Orphéonique

FESTIVAL DE LIEVIN

Le Festival fixé au 29 juin prochain s'annonce comme devant être des plus brillants. De nombreuses adhésions, parmi les meilleures sociétés de la région, parviennent tous les jours à la Mairie.

Le Comité veillera aux plus petits détails pour assurer la bonne réussite de cette fête.

Le délai pour les adhésions est reporté au 10 juin, terme de rigueur.

Les sociétés qui n'auraient pas reçu le règlement sont priées de s'adresser au secrétariat de la Mairie.

LA TEMPERATURE

AUJOURD'HUI MERCREDI 28 MAI 1902 (9 prairial an 110 de la République, 148e jour de l'année, 69e jour du printemps, 21e jour de la lune.

Lever du soleil à 4 h. 07 ; coucher à 7 h. 48.

Lever de la lune à 11 h. 48 soir ; coucher à 10 h. 34 matin.

Aujourd'hui, la durée du jour est en augmentation de deux minutes sur hier.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Résumé des observations météorologiques faites à Lille le 27 mai :

Baromètre à 9 heures du matin : 761mm1.

Baisse depuis hier : 9mm4.

Températures extrêmes depuis 24 heures : Minima, +12° aujourd'hui à 6 h. du matin ; maxima, +18°5 *hier de midi à 3 h. du soir.*

Température de l'air : +17°5 (hier : 15°5).

Etat du ciel : Beau.

Direction et force du vent : Sud-Ouest. (Nuages : Sud).

Etat hygrométrique : 55.

Temps probable : Beau, assez chaud

CHRONIQUE des SPORTS et des Jeux

L'ESCRIME

A LILLE

LE CINQUANTENAIRE DE LA SALLE D'ARMES OUDART

Une grande solennité d'escrime classique aura lieu le dimanche 29 juin, en l'honneur du cinquantenaire de la fondation de la salle d'armes Oudart, à Lille.

Cette fête, organisée par les soins du maître lillois, M. Edouard Oudart, avec le concours dévoué d'un grand nombre d'anciens élèves et tireurs de sa salle, comptera certainement parmi les plus brillantes dans les annales de l'escrime française.

La fête comprendra un grand tournoi international d'escrime classique qui aura lieu au Palais-Rameau, le dimanche 29 juin, de une heure à sept heures du soir. Ce tournoi est offert à MM. les Amateurs des salles d'armes et sociétés d'escrime réputées de France et de l'étranger, ainsi qu'aux élèves des écoles, lycées et collèges, etc.

Il sera divisé en cinq championnats :

1. Un championnat international d'amateurs âgés de plus de 20 ans ;
2. Un championnat international d'amateurs âgés de 15 à 20 ans ;
3. Un championnat régional d'amateurs du département du Nord âgés de 18 à 22 ans ;
4. Un championnat régional d'amateurs âgés de 15 à 18 ans ;
5. Un championnat régional d'amateurs pupilles âgés de 10 à 15 ans.

Cinquante prix de valeur consistant en médailles et objets d'art, seront décernés aux vainqueurs des différents championnats. Chaque prix sera accompagné d'un magnifique diplôme de la salle Oudart composé pour la circonstance par un de nos meilleurs dessinateurs, M. Dury, et signé des membres du jury.

L'invitation illustrée du tournoi, qui sera adressée aux tireurs français et étrangers, ainsi qu'aux anciens élèves de la salle Oudart, sera l'œuvre du grand peintre héraldique de Paris, M. Van Driesten.

A l'issue du tournoi, dimanche à huit heures du soir, un grand banquet d'escrimeurs aura lieu dans la salle des fêtes de l'Hôtel du Bataillon des Canonniers sédentaires de Lille, « où M Oudart père a été maître d'armes », mise gracieusement à la disposition des membres de la salle Oudart par M. le commandant Batteur. L'excellente musique des Canonniers, sous la direction de son chef, M. Quesnay, prêtera son précieux concours à cette solennité du fleuret.

MM. les Amateurs français et étrangers qui désireraient prendre part aux épreuves du tournoi international du 29 juin devront se faire inscrire du 1er au 20 juin, salle d'armes Oudart, place Saint-Martin, Lille.

LA BOXE

A ROUBAIX

Nous sommes encore à huit jours de la grande fête de boxe organisée par l'académie de boxe française de Roubaix et déjà presque toutes les première places sont prises, c'est un vrai succès assuré. Pouvait-il en être autrement ? En effet, qui ne se souvient de la belle solennité sportive organisée par des Messieurs et eut lieu à l'Hippodrome roubaisien, le 20 octobre dernier, solennité à laquelle prirent part Demont et Castères, etc.? Qui ne se rappelle les beaux assauts fournis par les professeurs Mainguet, Petit et Desruelles ? Aussi est-ce avec enthousiasme que nos lecteurs veulent revoir ces derniers aux prises et comme on le dit souvent au théâtre, c'est à la demande générale que ces messieurs nous reviennent et ils ne seront pas seuls.

Nous applaudirons aussi le célèbre adversaire et le seul ayant osé se présenter devant Jeffries, le champion américain, le directeur de l'Institut de boxe de Paris, le grand professeur Albert. Les deux premiers prévôts de Castères, les professeurs Antoine et Chabrier viennent aussi de Paris pour rendre service à leur collègue Desruelles. Le premier est un poids lourd : le second, le meilleur de nos poids légers français.

Nous verrons aussi avec plaisir aux prises avec leurs collègues parisiens nos deux sympathiques concitoyens, les deux frères Jean et Hubert Desruelles. Mais ce qui sera le clou de la soirée sera d'abord les démonstrations de la canne faite par le maître Petit et commentées par Jean Desruelles et de la boxe française, faite par le directeur de notre académie de boxe avec deux jeunes élèves âgés de neuf ans.

Comme nous le disons plus haut, il n'y a plus que quelques places et ceux qui veulent en profiter doivent se presser en s'adressant : 18, rue du Collège, à M. Jean Desruelles.

Les prix des places sont fixés à : scène et parquet, 4 fr. ; premières, 2 fr. ; secondes, 1 fr.

LES COQS

A WALLERS

Dimanche 1er juin, au salon de « La Lumière », grand concours de coqs.

Douze sociétés y prendront part.

BULLETIN COMMERCIAL et Financier

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT

BOURSE DE PARIS

DU 27 MAI

VALEURS	Cours du jour	Cours précédents	Hausse	Baisse
			fr. c.	fr. c.
3 %	» »	101 25	» »	» »
3 % amortiss.	» »	100 35	» »	» »
3 1/2 %	» »	102 25	» »	» »

BOURSE DE LILLE

COURS DU 27 MAI

Albi, 1230. — Aniche, 850. — Anzin, 5320. — Béthune, 3955. — Blanzy, 1017. — Bruay, 540. — La Clarence, 605. — Courrières, 2400. — Crespin, 145. — Dourges, 100e, 232. — Drocourt, 3400. — Flines, 660. — Lens, 583. — Liévin, 2320. — Ligny anc., 465 ; nouv., 395. — Marles 30 %, 1849 ; 70 %, 1880. — Marly t. p., 383. — Meurchin, 5e, 2395. — Thivencelles, 499. — Vicoigne, 20e, 1030.

Denain et Anzin, 1045. — Hauts-Fourneaux de Maubeuge, 801.

COTE DE LA LAINE A ROUBAIX

Roubaix, 27. — On a coté, ce matin, en Bourse : 5 05 juin ; 5 05 juillet ; 5 07 août ; 5 07 septembre ; 5 10 octobre ; 5 10 novembre ; 5 10 décembre ; 5 10 janvier ; 5 10 février.

Affaires enregistrées en Bourse, à midi : 20.000 kil. sur décembre à 5.10 ; 5.000 sur février à 5.10 — Total, 25.000 kil.

MARCHES DE PARIS

Cours de clôture du 27 mai

AVOINES. — Faibles. — Courant, 20 15 ; procha., 20 10 ; J.-Août, 19. », 4 dern., 16 60.

SEIGLES. — Calmes. — Courant, 15. » ; procha, 15. » ; J.-Août, 14 50 ; 4 dern., 14 50.

BLES. — Calmes. — Courant, 21 70 ; prochain 22 05 ; J.-Août, 21 65 ; 4 dern., 20 40.

FARINES. — Calmes. — Courant, 26 65 ; prochain, 27. » ; J.-Août, 27 25 ; 4 dern., 26 35.

LIN — Soutenu. — Courant, 78 50 ; prochain 77 50 ; J.-Août, 77 25 ; 4 dern., 74 25.

SUCRES. — Calmes. — Courant, 21 12 ; procha, 21 25 ; J.-Août, 21 62 ; 4 d'oct., 22 25 ; 4 janv., 22 87.

COLZA. — Calme. — Courant, 62 25 ; prochain, 61 75 ; J.-Août, 61 50 ; 4 dern., 61 50.

ALCOOLS. — Calmes. — Courant, 29 25 ; procha., 29 25 ; J.-Août, 29 75 ; 4 dern., 30 25 ; stock, 22.150 ; circul., 400 p.

Un travailleur acharné

M. Cornevin, doreur sur bois, chemin du Moulin à Doulon-les-Nantes (Loire-Inférieure), a toujours travaillé avec une ardeur peut-être exagérée ; il se souciait plus de son travail que de sa santé. D'autre part, son métier a pu concourir à l'affaiblissement de ses forces et causer certains accidents dans son organisme. Le surmenage est funeste aux hommes les mieux trempés et il est peu de tempéraments qui ne succombent à la longue à des excès de fatigue. Depuis plus de quatre ans, M. Cornevin ressentait de violents maux de tête et des maux d'estomac, ses digestions devinrent pénibles et l'appétit disparut. Il eut des névralgies tellement atroces qu'il se voyait presque contraint d'interrompre son travail. Il était devenu très faible et à la suite de plusieurs traitements infructueux, il se désespérait en voyant tout espoir de guérison perdu. Une personne amie, le voyant dans cet état de dépérissement lui conseilla les pilules Pink comme étant le meilleur tonique et reconstituant du sang. Il suivit le traitement pendant quelques mois et vit bientôt disparaître tous ses malaises, retrouva ses forces et put reprendre son travail avec la même ardeur qu'autrefois. Il se souviendra en cas de rechute, comment il a reconstitué son sang appauvri et tonifié ses nerfs affaiblis et aura encore, si cela est nécessaire, recours aux pilules Pink ; il le déclare et autorise formellement cette publication.

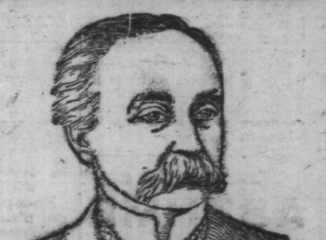

M. Cornevin, d'après une photographie

Le surmenage engendre toutes sortes de maladies, il épuise tout l'organisme, produit l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, et l'affaiblissement général. Les symptômes de ces maladies consistent en maux de tête, étourdissements, douleurs dans les reins, points de côté, perte d'appétit, de sommeil et de forces. Tout cela disparaîtra par la reconstitution du sang que nul remède n'opère aussi énergiquement que les pilules Pink.

On trouve dans toutes les pharmacies et au dépôt principal Gablin et Cie, pharmacien de première classe, 23, rue Ballu, Paris, les pilules Pink au prix de trois francs cinquante la boîte et dix-sept francs cinquante par six boîtes, franco contre mandat-poste.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale, à M. Vincent, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

La toux, les bronchites et toutes les affections sont guéries rapidement par le véritable SIROP PAGLIANO, bande jaune quatre couleurs : remède peu coûteux, dont le dépôt n'a jamais cessé d'exister, rue Vieille-du-Temple, 30, PHARMACIE DU TRESOR, PARIS. Prix du Flacon, 1 fr. 40. Envoi dans toute la France, par six flacons, franco en gare contre neuf francs.

Le Gérant : Jean PIOTTIN.

Lille. 44, Rue de Béthune

Composé en commandite, par des ouvriers syndiqués, sur les machines « Linotypes » Walter Bellanger, 119, rue Réaumur, Paris.

Imprimé sur rotative Durrey à 4 et 6 pages

FEUILLETON DU 29 MAI — N° 125

Les Trois Mousquetaires

par

Alexandre DUMAS

LXI

Le Couvent des Carmélites de Béthune

— Cela n'empêche pas, reprit milady en adoucissant son sourire de manière à lui donner une expression angélique, que je suis seule et persécutée.

— Ecoutez, dit la novice, il faut avoir bon espoir dans le ciel, voyez-vous, il vient toujours un moment où le bien que l'on a fait plaide votre cause devant Dieu, et, tenez, peut-être est-ce un bonheur pour vous, tout humble et sans pouvoir que je suis, que vous m'ayez rencontrée : car si je sors d'ici, eh bien ! j'aurai quelques amis puissants, qui, après s'être mis en campagne pour moi, pourront aussi se mettre en campagne pour vous.

— Oh ! quand j'ai dit que j'étais seule, dit milady espérant faire parler la novice en parlant d'elle-même, ce n'est pas faute d'avoir aussi quelques connaissances haut placées : mais ces connaissances tremblent elles-mêmes devant le cardinal : la reine elle-même n'ose pas soutenir contre le terrible ministre ; et j'ai la preuve que Sa Majesté, malgré son excellent cœur, a plus d'une fois été obligée d'abandonner à la colère de Son Eminence les personnes qui l'avaient servie.

... Croyez-moi, madame, la peine peut avoir l'air d'avoir abandonné ces personnes-là ; mais il ne faut pas croire à l'apparence : plus elles sont persécutées, plus elle pense à elles ; et souvent, au moment où elles y pensent le moins, elles ont la preuve d'un bon souvenir.

— Hélas ! dit milady, je le crois ; la reine est si bonne !

— Oh ! vous la connaissez donc, cette belle et noble reine, que vous parlez d'elle ainsi ! s'écria la novice avec enthousiasme.

— C'est-à-dire, reprit milady poussée dans ses retranchements, qu'elle, personnellement, je n'ai pas l'honneur de la connaître ; mais je connais bon nombre de ses amis les plus intimes : je connais M. de Putanges ; j'ai connu en Angleterre M. Dujart ; je connais M. de Tréville.

— M. de Tréville ! s'écria la novice, vous connaissez M. de Tréville ?

— Oui, parfaitement, beaucoup même.

— Le capitaine des mousquetaires du roi ?

— Le capitaine des mousquetaires du roi.

— Oh ! mais vous allez voir, s'écria la novice, que tout à l'heure nous allons être des connaissances achevées, presque des amies ; si vous connaissez M. de Tréville, vous avez dû aller chez lui ?

— Souvent ! dit milady, qui, entrée dans cette voie, et s'apercevant que le mensonge réussissait, voulait le pousser jusqu'au bout.

— Chez lui, vous avez dû voir quelques-uns de ses mousquetaires ?

— Tous ceux qu'il reçoit habitu